Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Armantis (Avril 2018) ISIN : FR0013322997

Initiateur : Amundi Finance Emissions www.amundi-finance-emissions.com Appeler le 01 76 33 30 30 pour de plus amples

informations

Garant de la formule : Crédit Agricole S.A

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers Date de production du document d'informations clés : 11/04/2018

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type:

Armantis (Avril 2018) (le « Titre ») est un titre de créance de droit français émis par Amundi Finance Emissions (l'« Emetteur ») en euros et dont la formule est garantie par Crédit Agricole S.A.(le « Garant »). La valeur de remboursement du Titre sera fonction de la formule décrite ci-dessous. Il présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

En cas de défaut ou liquidation de l'Emetteur, le Garant s'engage à rembourser aux investisseurs la formule promise à l'échéance.

Armantis (Avril 2018) est soumis au risque de défaut ou liquidation de l'Emetteur et au risque de défaut, liquidation ou mise en résolution du Garant

Objectifs:

Armantis (Avril 2018) est un placement lié à l'évolution de l'Euro iStoxx® 50 Equal Weight Decrement 5% (l'« Indice »), indice équipondéré représentatif des principales sociétés de la zone euro et calculé en réinvestissant les dividendes bruts versés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an.

Armantis (Avril 2018) est commercialisé en assurance vie du 17 avril (inclus) au 26 juillet 2018 (inclus). La période de souscription en assurance vie (sous la forme d'unités de compte) pourra être écourtée ou annulée sans préavis au gré de l'Emetteur. En cas d'annulation, un communiqué sera publié sur le site www.amundi-finance-emissions.com.

Le terme « Capital » désigne la valeur nominale du Titre. Le Capital, les gains ou pertes et rendements éventuels sont présentés hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné.

L'objectif du placement est de bénéficier d'une formule construite pour une durée de vie maximum de 10 ans et susceptible dès la deuxième année d'être réalisée automatiquement par anticipation tous les deux ans, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'Indice :

Année	Condition de Réalisation	Durée de la formule (date de réalisation anticipée automatique)	Gain fixe de la formule ⁽²⁾	Rendement annuel (3)
2	Valeur 2 Ans ⁽¹⁾ de l'Indice ≥ 100% de la Valeur Initiale ⁽¹⁾ de l'Indice	2 ans (6 août 2020)	15%	7,24%
4	Valeur 4 Ans ⁽¹⁾ de l'Indice ≥ 100% de la Valeur Initiale ⁽¹⁾ de l'Indice	4 ans (5 août 2022)	30%	6,78%
6	Valeur 6 Ans ⁽¹⁾ de l'Indice ≥ 100% de la Valeur Initiale ⁽¹⁾ de l'Indice	6 ans (6 août 2024)	45%	6,39%
8	Valeur 8 Ans ⁽¹⁾ de l'Indice ≥ 100% de la Valeur Initiale ⁽¹⁾ de l'Indice	8 ans (6 août 2026)	60%	6,05%

(1) définie ci-après (2) appliqué au Capital (3) calculé sur la période du 6 août 2018 à la date de réalisation anticipée automatique correspondante

À la première date à laquelle la Condition de Réalisation est remplie, la formule est réalisée automatiquement par anticipation, les autres cas ne pouvant plus s'appliquer. Armantis (Avril 2018) arrive alors automatiquement à son terme et offre à l'investisseur le Capital augmenté du gain fixe correspondant. Par exemple, si la Condition de Réalisation est remplie pour la première fois à 6 ans, Armantis (Avril 2018) sera remboursé automatiquement par anticipation le 6 août 2024 à 145% du Capital.

Si la Condition de Réalisation n'a jamais été remplie, la durée de la formule est de 10 ans et l'investisseur bénéficiera à l'échéance du 4 août 2028 de :

- si la Valeur 10 Ans⁽¹⁾ de l'Indice est supérieure ou égale à 80% de la Valeur Initiale de l'Indice : l'intégralité du Capital majoré de 75%, sinon
- si la Valeur 10 Ans⁽¹⁾ de l'Indice est supérieure ou égale à 70% de la Valeur Initiale de l'Indice : l'intégralité du Capital, sinon
- si la Valeur 10 Ans⁽¹⁾ de l'Indice est strictement inférieure à 70% de la Valeur Initiale de l'Indice (soit une baisse de plus de 30%) : le Capital diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice.

Modalités de calcul des valeurs de l'Indice :

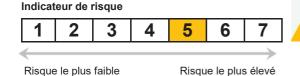
- Valeur Initiale: Moyenne arithmétique des cours de clôture de l'Indice des 8 août 2018, 9 août 2018 et 10 août 2018
- Valeur 2 Ans : cours de clôture de l'Indice du 21 juillet 2020
- Valeur 4 Ans : cours de clôture de l'Indice du 20 juillet 2022
- Valeur 6 Ans : cours de clôture de l'Indice du 19 juillet 2024
- Valeur 8 Ans : cours de clôture de l'Indice du 21 juillet 2026
- Valeur 10 Ans : cours de clôture de l'Indice du 19 juillet 2028

Vous trouverez plus de précisions sur la formule et ses éventuels ajustements en cas d'événements de marché dans les Conditions Définitives et le prospectus de base des Titres.

Investisseurs de détail visés :

Tout investisseur souhaitant s'exposer à l'évolution de l'Indice sur un horizon de placement compris entre 2 et 10 ans selon l'évolution de l'Indice et possédant la capacité de subir des pertes financières. L'investisseur devra par ailleurs disposer des connaissances financières suffisantes pour comprendre le produit et en apprécier les risques et les bénéfices.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la durée de vie de la formule (soit entre 2 et 10 ans selon l'évolution de l'Indice).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de l'Emetteur et du Garant à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si l'Emetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement	: 10 000 €			
Scénarios		1 an	5 ans	10 ans (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 495 €	2 873 €	2 090 €
	Rendement annuel moyen	-45,05%	-22,08%	-14,49%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 557 €	7 310 €	10 000 €
	Rendement annuel moyen	-24,43%	-6,07%	0,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 903 €	11 700 €	12 559 €
	Rendement annuel moyen	-0,97%	3,19%	2,30%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 223 €	13 115€	16 531 €
	Rendement annuel moyen	12,23%	5,57%	5,16%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans en fonction de différents scénarios et en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où l'Emetteur et le Garant ne pourraient pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur ou liés à l'enveloppe d'investissement (assurance vie). Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Amundi Finance Emissions n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si l'Emetteur fait défaut ou est mis en liquidation, vous pouvez demander toute somme impayée au Garant.

Si le Garant fait défaut ou est mis en liquidation, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi (risque de non remboursement de la formule). Et si le Garant fait l'objet de mesures au regard de la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), votre demande peut sur décision des autorités de résolution être réduite (jusqu'à zéro) ou convertie en actions ou autres titres émis par le Garant dont la valeur peut-être significativement inférieure au montant garanti. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Par ailleurs, l'ensemble des chiffres indiqués ci-dessous ont été estimés sur la base du scénario intermédiaire de performance qui correspond à une durée de la formule de 2 ans. Les coûts effectifs et leurs incidences sur le rendement dépendront fortement de la durée effective du produit.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (10 ans)
Coûts totaux	288 €	389 €	389 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	2,89%	0,78%	0,39%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

de tableau montre i incluence sur le rendement par an				
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,09%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix	
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance	
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit	
	Autres coûts récurrents	0,30%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements	
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0%	L'incidence des commissions liées aux résultats.	
	Commissions d'intéressement	0%	L'incidence des commissions d'intéressement.	

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 10 ans, ce qui correspond à la maturité maximum du produit. La durée effective de la formule peut varier entre 2 et 10 ans selon l'évolution de l'Indice.

Ce Titre est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du produit. Il est donc fortement recommandé de n'acheter ce Titre que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance. En cas de revente avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché du moment.

Afin de vous permettre de revendre le Titre avant l'échéance, une cotation quotidienne du Titre en Bourse de Paris sera assurée dans des conditions normales de marché jusqu'au 5^{ème} jour ouvré précédant la date d'échéance du Titre. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du Titre pourra être temporairement suspendue.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à l'Emetteur par email à l'adresse suivante : contacts.emissions-ca@amundi.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : Amundi Finance Emissions, 90 boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 – France.

Autres informations pertinentes

Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives qui doivent être lues conjointement avec le prospectus de base n° 17-459 en date du 05/09/2017 et ses suppléments approuvés par l'Autorité des marchés financiers (le « Prospectus de Base »).

Le Document d'informations clés en date du 11/04/2018 est disponible sans frais sur le site de l'Emetteur www.amundi-finance-emissions.com. Les Conditions Définitives en date du 11/04/2018 et le Prospectus de Base sont disponibles sans frais sur le site de l'Emetteur www.amundi-finance-emissions.com et sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amuf-france.org).

Pendant la période de souscription, si un fait nouveau affectant l'Emetteur et/ou le Garant faisait l'objet d'un Supplément au Prospectus de Base, les investisseurs auraient le droit d'annuler leur souscription dans le délai indiqué dans ledit Supplément. Tout investissement doit se faire sur la base du Document d'informations clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base.

Cotation Bourse de Paris : Euronext Paris - www.euronext.com

Sous-jacent : L'Euro iStoxx® 50 Equal Weight Decrement 5% est la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse, ("STOXX"), Deutsche Börse Group ou ses concédants, et est utilisé sous licence. STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les instruments financiers basés sur l'indice et STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (en cas de négligence ou autre) quant à toute erreur, omission ou interruption générale ou spécifique affectant l'indice concerné ou ses données.

Le produit décrit dans le présent document peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des règlementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer d'une part que vous êtes autorisé à investir dans ce produit et, d'autre part, que l'investissement considéré correspond à votre situation financière et à votre objectif d'investissement.

Le produit décrit dans le présent document ne peut être offert ou vendu directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique (y compris sur ses territoires et possessions), au bénéfice d'une « U.S. Person », telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » adoptée par la Securities and Exchange Commission («SEC») en vertu de l'U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus de Rase